



MÉDECIN GÉNÉRALISTE H/F



**Rejoignez un village
dynamique comme médecin
généraliste libéral**



Un cadre de vie agréable

Fay-aux-Loges (4 000 habitants) est un village niché entre la forêt d'Orléans et la Loire. Le village est traversé par le canal d'Orléans.

Venez profiter d'une douceur de vivre entre forêt et rivières avec un accès rapide aux grandes villes.

Notre commune est propice aux sports de plein air, aux promenades à pied ou à vélo...

À 20 min d'Orléans, métropole attractive, mais à taille humaine, qui possède un centre hospitalier universitaire et le pôle santé Oréliance.

À 1h10 de Paris.





Un environnement professionnel accueillant

La commune accueille déjà un médecin et des professionnels paramédicaux : deux kinésithérapeutes, deux cabinets d'infirmiers, deux orthophonistes, un ostéopathe et une pédicure-podologue.

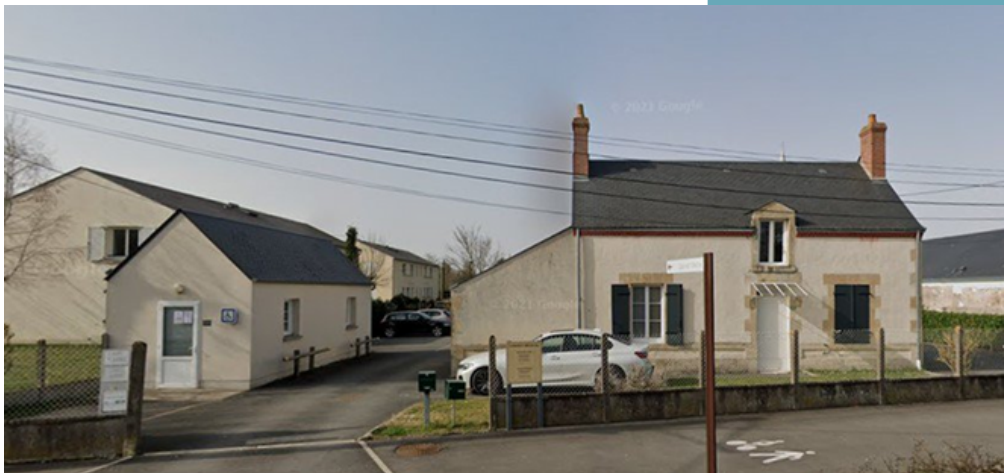
En 2027, une nouvelle maison médicale sera aménagée pour accueillir trois médecins, des kinésithérapeutes, des dentistes, des orthophonistes, des infirmiers, un psychologue.

La patientèle est déjà établie et en pleine croissance. Une collaboration avec des professionnels de santé sur place permet une prise en charge pluridisciplinaire des patients.

La mairie de Fay-aux-Loges s'engage à vous accompagner dans votre installation sur le plan professionnel et personnel, en mettant à votre disposition toutes les ressources nécessaires, qu'elles soient matérielles ou humaines (logement, démarches administratives...).

Le village est dynamique avec des commerces, des écoles maternelle et élémentaire, un collège et un lycée desservis par les transports scolaires, une crèche, de nombreuses assistantes maternelles, un service périscolaire, une maison des jeunes, des activités culturelles et plus de 40 associations qui animent la vie du village tout au long de l'année.





Cabinet médical : 350 € / mois.



**Bâtiment partagé avec un autre médecin,
une kinésithérapeute et 2 infirmiers.**



Cabinet disponible avec salle d'attente indépendante.



Situé en plein centre et à proximité d'une pharmacie.



**Aides à l'installation par la Communauté de
Communes des Loges :**

- Médecin généraliste : **aide de 15 K €** sur présentation des factures d'acquisition de matériel ou d'aide au loyer (sur 5 ans) pour une première installation sur le territoire de la Communauté de Communes des Loges.
- Durée de l'engagement : **5 ans** (en cas de départ dans l'intervalle, remboursement intégral de l'aide).



Pour nous contacter : Mme REVALIER

02.38.59.41.06 - 06.76.69.35.37

dgs@mairie-fayauxloges.fr - <https://mairie-fayauxloges.fr>